

PLAN DE COURS

GPL-3007 : Projet d'intégration

NRC 13717 | Hiver 2017

Mode d'enseignement : Présentiel

Temps consacré : 3-3-12	Crédit(s) : 6
-------------------------	---------------

Approfondissement d'un thème d'affaires publiques et de relations internationales par un travail de recherche sous la supervision de tuteurs. L'étudiant doit établir une problématique, une bibliographie scientifique ainsi qu'un plan détaillé de son sujet et, à la fin de la session, présenter par écrit et oralement les résultats de sa recherche. Les trois disciplines du BIAPRI doivent être intégrées, dans des proportions qui peuvent varier, au contenu du travail de recherche.

Plage horaire

Cours en classe			
mercredi	08h30 à 11h20	DES-1121	Du 9 janv. 2017 au 21 avr. 2017

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=75835>

Coordonnées et disponibilités

Sule Tomkinson

Responsable du cours, volet « Science politique »

Local DKN-4421

sule.tomkinson@pol.ulaval.ca

Lucie Samson

Responsable du cours, volet « Économie »

Local DES-2274

lucie.samson@ecn.ulaval.ca

Cindy Gagnon

Responsable du cours, volet « Droit »

Local : à préciser

cindy.gagnon.2@ulaval.ca

Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248

aide@cstip.ulaval.ca

418-656-2131 poste 5222

Lundi au jeudi
8 h 00 à 12 h 00 13 h 00 à 21 h 30
Vendredi
8 h 00 à 12 h 00 13 h 00 à 17 h 00

Sommaire

Description du cours	4
Objectif général du cours	4
Organisation du cours	4
Approche pédagogique	4
Contenu et activités	4
Évaluations et résultats	5
Liste des évaluations	5
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	5
Bibliographie commentée	5
Résumé du projet de recherche	6
Colloque (29 mars et 5 avril)	6
Travail de recherche final	6
Barème de conversion	6
Règlements et politiques institutionnels	6
Plagiat	7
Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval	7
Harcèlement et violence à caractère sexuel	8
Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental	8
Matériel didactique	8
Liste du matériel obligatoire	8
Liste du matériel complémentaire	8
Spécifications technologiques	8
Bibliographie et annexes	9
Bibliographie	9
Annexes	9

Description du cours

Objectif général du cours

Ce cours a pour objectif l'«*approfondissement, par un travail de recherche sous la supervision de tuteurs, d'un thème d'affaires publiques et de relations internationales. L'étudiant(e) doit établir une problématique, une bibliographie scientifique ainsi qu'un plan détaillé de son sujet et, à la fin de la session, présenter par écrit et oralement les résultats de sa recherche. Deux disciplines au choix de l'étudiant(e) doivent être intégrées au contenu du travail de recherche*».

Plus précisément, vous rédigerez un travail de recherche intégrant deux champs disciplinaires parmi les trois composant le programme du BIAPRI. La longueur demandée du travail final est de 30 pages (**Interligne 1 ½, caractère 12 points, Times New Roman**), excluant la page couverture, la bibliographie et les annexes (mais incluant les notes de bas de page ou de fin de texte). La recherche sera développée tout au long de la session en **équipe de trois étudiant(e)s** et en étroite consultation avec les personnes responsables de vos deux disciplines.

Ce cours étant prioritairement axé sur des objectifs d'interdisciplinarité, vous devrez constamment garder à l'esprit, tout au long du développement de votre projet de recherche, qu'il ne s'agit pas simplement de traiter votre sujet successivement (de façon compartimentée) sous les angles des deux disciplines retenues. Il faudra plutôt veiller à constamment faire place simultanément à celles-ci au fur et à mesure de vos développements, à les dynamiser en quelque sorte en les mettant constamment en discussion afin de toujours bénéficier de leur éclairage mutuel au fil de votre recherche.

Organisation du cours

Le cours privilégie la formule du tutorat. Cela implique concrètement que pour chaque projet de recherche, les responsables des deux disciplines choisies assumeront conjointement la direction et la supervision, au gré de rencontres particulières convenues, au besoin, avec les étudiant(e)s tout au long de la session.

Toutefois, certaines séances plénières en classe sont prévues pour l'ensemble du groupe, notamment lors de la première semaine ainsi que lors des deux séances du colloque des mercredis 29 mars et 5 avril 2017.

Approche pédagogique

Rencontres de 20 minutes sur rendez-vous (aux heures du cours, salle DKN-2459) avec les tutrices responsables de vos deux disciplines, dépendamment du besoin de votre équipe et de l'avancement de vos travaux. Les rendez-vous se prennent selon l'horaire suivant:

8h30-9h30: Économie-Politique

9h30-10h30: Droit-Politique

10h30-11h30: Droit-Économie

Néanmoins, la semaine suivant la remise du résumé de votre projet de recherche, la rencontre avec les tutrices responsables de vos deux disciplines sera **obligatoire pour chacune des équipes**.

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date	Document à remettre
DOCUMENTS DU COURS: Boîte aux consignes		
SEMAINE 1: Séance introductive en classe Présence obligatoire pour tous, local DES-1121 (8h30-11h30)	11 janv. 2017	Formation des équipes
SEMAINE 2 : Disponibilité des tutrices avec les équipes	18 janv. 2017	

Sur rendez-vous seulement, local DKN 2459		
SEMAINE 3 : Travail d'équipe	25 janv. 2017	Bibliographie comment
SEMAINE 4 : Disponibilité des tutrices avec les équipes Sur rendez-vous seulement, local DKN 2459	1 févr. 2017	
SEMAINE 5 : Travail d'équipe	8 févr. 2017	Résumé du projet de rec
SEMAINE 6 : Rencontre des tutrices avec les équipes pour discuter des résumés Présence obligatoire pour chaque équipe - Sur rendez-vous seulement, local DKN 2459	15 févr. 2017	
SEMAINE 7: Disponibilité des tutrices avec les équipes Sur rendez-vous seulement, local DKN 2459	22 févr. 2017	
SEMAINE 8 : Disponibilité des tutrices avec les équipes Sur rendez-vous seulement, local DKN 2459	1 mars 2017	
SEMAINE 9 : Semaine de lecture	8 mars 2017	
SEMAINE 10 : Disponibilité des tutrices avec les équipes Sur rendez-vous seulement, local DKN 2459	15 mars 2017	
SEMAINE 11 : Disponibilité des tutrices avec les équipes Sur rendez-vous seulement, local DKN 2459	22 mars 2017	
SEMAINE 12 : Colloque (partie 1) Présence obligatoire pour tous, local DES-1121 (8h30-11h30)	29 mars 2017	
SEMAINE 13 - Colloque (partie 2) Présence obligatoire pour tous, local DES-1121 (8h30-11h30)	5 avr. 2015	
SEMAINE 14 : Travail d'équipe	12 avr. 2017	
SEMAINE 15 : Travail d'équipe	19 avr. 2017	Travail de recherche fina

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Bibliographie commentée	Dû le 25 janv. 2017 à 16h00	En équipe	5 %
Résumé du projet de recherche	Dû le 8 févr. 2017 à 16h00	En équipe	15 %
Colloque (29 mars et 5 avril)	Déterminée en fonction des équipes	En équipe	20 %
Travail de recherche final	Dû le 19 avr. 2017 à 16h00	En équipe	60 %

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Bibliographie commentée

Date de remise : 25 janv. 2017 à 16h00

N. B. - 1 point est déduit en cas de retard (si minime soit-il), puis 1 point supplémentaire pour chaque j

Mode de travail : En équipe

Pondération : 5 %

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)
Fichiers à consulter : [GPL-3007 - Bibliographie commentée \(Consignes Étudiants\) H2017.pdf](#) (236,84 Ko, déposé le 5 janv

Résumé du projet de recherche

Date de remise : 8 févr. 2017 à 16h00
N. B. - 1 point est déduit en cas de retard (si minime soit-il), puis 1 point supplémentaire pour chaque j
Mode de travail : En équipe
Pondération : 15 %
Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)
Fichiers à consulter : [GPL-3007 - Résumé \(Consignes Étudiants\) H2017.pdf](#) (301,16 Ko, déposé le 5 janv. 2017)

Colloque (29 mars et 5 avril)

Date de remise : Les dates sont déterminées en fonction des équipes de travail
Présence obligatoire pour les deux jours (mercredis 29 mars et 5 avril 2017, 8h30 à 11h30). Une grille ho
Mode de travail : En équipe
Pondération : 20 %
Remise de l'évaluation : Local DES-1121
Fichiers à consulter : [GPL-3007 - Colloque \(Consignes Étudiants\) H2017.pdf](#) (226,86 Ko, déposé le 5 janv. 2017)

Travail de recherche final

Date de remise : 19 avr. 2017 à 16h00
N. B. - 5 points sont déduits en cas de retard (si minime soit-il), puis 5 points supplémentaires pour cha
Mode de travail : En équipe
Pondération : 60 %
Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)
+ Deux copies imprimées au secrétariat de science politique : DKN-3449
Fichiers à consulter : [GPL-3007 - Travail final \(Consignes Étudiants\) H2017.pdf](#) (469,43 Ko, déposé le 5 janv. 2017)

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100
A	85	89,99
A-	80	84,99
B+	76	79,99
B	73	75,99
B-	70	72,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	66	69,99
C	63	65,99
C-	60	62,99
D+	55	59,99
D	50	54,99
E	0	49,99

Règlements et politiques institutionnels

Règlement disciplinaire

Infractions relatives au bon ordre

Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

Infractions relatives aux études

Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaître davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du [Bureau des droits étudiants](#), la capsule d'information [Citer ses sources et éviter le plagiat](#) et le site de la [Bibliothèque](#) pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>

Règlement pour prévenir et contrer le harcèlement

Consultez le règlement à l'adresse suivante : http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire_general/Reglements/Reglement_pour_prevenir_et_contrer_le_harcèlement_a_l_UL_2016-CA-2016_22.pdf

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcèlement.html>

Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1er juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par eux-mêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la *Loi sur le droit d'auteur*.

La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'Œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'Œuvre d'autrui à ces fins.

Consultez la politique à l'adresse suivante : http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf

Plagiat

Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de:

- i. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
- ii. résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- iii. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- iv. remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
- v. remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

(Source: COMMISSION DE L'ÉTHIQUE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009)

Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval

La Faculté des sciences sociales se réfère aux dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval inscrites dans son Règlement des études.

Mesures d'évaluation de la qualité du français

L'Université Laval reconnaît l'importance et le rôle de quatre principales habiletés langagières dans la formation qu'elle dispense : la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, la production orale et la production écrite.

Elle considère également que la maîtrise de ces habiletés est mesurable et veille à ce que les diverses mesures d'évaluation soient adaptées à chacun des trois cycles d'études et contribuent à l'atteinte des objectifs de formation qu'elle s'est fixés.

Mesures de soutien

Lorsque les enseignants et les chercheurs observent des difficultés chez les étudiants, ils leur offrent le soutien approprié :

- A) En cas de difficultés relatives à l'application des conventions scientifiques, ils prodiguent les conseils adéquats;
- B) En cas de problèmes liés à l'expression claire et cohérente des idées, ils orientent l'étudiant, en concertation avec sa direction de programme, vers des cours centrés sur l'expression écrite de la pensée;
- C) En cas de difficultés liées à la maîtrise du code linguistique du français, ils réfèrent l'étudiant à sa direction de programme, qui lui indiquera les ressources mises à sa disposition (cours, ateliers, centres d'aide, etc.).

Parmi les mesures de soutien offertes aux étudiants, la Faculté des sciences sociales invite les étudiants et les enseignants à consulter le répertoire des ressources pour améliorer la qualité de la langue dans les cours de sciences humaines. Ce répertoire se trouve dans le portail du Réseau Fernand Dumont à l'adresse suivante : <http://www.rfd.fse.ulaval.ca/>. Le **Réseau Fernand-Dumont** regroupe des professeurs et chargés de cours de sciences humaines qui cherchent à améliorer les compétences langagières de leurs étudiants dans les différentes tâches de lecture et d'écriture propres à leur discipline.

Harcèlement et violence à caractère sexuel

La Faculté des sciences sociales condamne toute manifestation de harcèlement psychologique, de harcèlement sexuel et de toute autre forme de violence à caractère sexuel. Dans le cadre des activités universitaires sous sa responsabilité, elle s'engage à prendre tous les moyens à sa disposition pour prévenir les conduites (comportements, paroles, actes ou gestes) qui portent atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique, les faire cesser et sanctionner », de même que d'intégrer des liens vers le Règlement pour prévenir et contrer le harcèlement à l'Université Laval et le Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement afin d'orienter vers les ressources offertes.

Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une **Lettre d'attestation d'accommodations scolaires** obtenue auprès d'un conseiller du **secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** doivent rencontrer leur professeur au **début de la session** afin que des mesures d'accommodement en classe ou lors des évaluations puissent être mises en place.

Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le **secteur ACSESH** au (418) 656-2880, le plus tôt possible.

Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Vous trouverez plus de détails sur ces services à l'adresse suivante: www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation/

Pour plus d'informations sur les évaluations, consultez la *Procédure de mise en application des accommodations ayant trait à la passation des examens pour les étudiants ayant une déficience fonctionnelle*:

https://www.sgc.ulaval.ca/files/content/sites/aide/files/files/integration/depliant_acc_scolaire_dec2012.pdf

Matériel didactique

Liste du matériel obligatoire

À préciser.

Liste du matériel complémentaire

À préciser.

Spécifications technologiques

Afin d'accéder sans difficulté au contenu de votre cours sur monPortail, vous devez vous référer aux informations ci-dessous.

Liste des navigateurs supportés :

- [Google Chrome](#)
- [Mozilla Firefox](#)
- Safari
- Internet Explorer 11 et plus
- [Opera](#)

Appareils mobiles

Il est important de préciser que l'utilisation des périphériques mobiles n'est pas officiellement supportée pour les sites de cours. La consultation des contenus est fonctionnelle pour la plupart des appareils sous Android et iOS, mais il existe certaines limites :

- les appareils mobiles sous Windows RT, BlackBerry et les iPhone 4 et 4S ne sont pas supportés;
- le contenu Flash n'est pas supporté, ce qui empêche la consultation des blocs de contenu audio-vidéo, de contenu Flash et de certaines présentations multimédias;
- la fonctionnalité de glisser-déposer n'est pas supportée, ce qui empêche la réalisation de certains questionnaires.

Team Viewer

TeamViewer est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettrez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider. Pour télécharger l'application, [rendez-vous à cette page](#).

Bibliographie et annexes

Bibliographie

FRÉCON, G., *Formuler une problématique*, 2e édition, Paris, Dunod, 2012

MACE G. et F. PÉTRY, *Guide d'élaboration d'un projet de recherche*, 2 éd., Québec, Presses de l'Université Laval, 2000.

YAO, L., *Guide pratique de rédaction et de présentation d'un travail de recherche*, Paris, L'Harmattan, 2012.

Annexes

Ajouts au besoin au fil de la session.